



Mont-Saint-Aignan Roller Skating

Club créé en 1966 - Association loi 1901

Agrément Jeunesse et sport : 76 5 18 / N° préfecture : W763003293 / SIRET : 40 978 002 000 023

Labels FFRS 2025 « Ecole Roller Sports », « Santé Bien-être » et « Performances »

Tarifs des cotisations pour 2026/2027

Catégorie	Tarif adhésion MSARS	dont cotisation FFRS			
		Licence	Assurance Responsabilité Civile (Obligatoire)	Assurance Individuelle Accident de base (facultative)	Total FFRS (Li+RC+AI)
Mineurs	MSA 100€ <i>Hors commune 115€</i>	De 13.20€ à 45.10€ (selon classe d'âge)	1.28€	1.45€	15.93€
					26.03€
					47.83€
Etudiants et demandeurs d'emploi*	MSA 100€ <i>Hors commune 115€</i>	45.10€	1.28€	1.45€	47.83€
Adultes	MSA 135€ <i>Hors commune 150€</i>				

* sur présentation d'un justificatif

Réductions :

- 5 euros pour 2ème membre de la famille
- 10 euros pour le 3ème
- 15 euros pour le 4ème

Facilités de paiement

Encaissements de chèques au trimestre, toute adhésion est due pour l'année

Centre sportif des Coquets, 8 rue du Professeur Fleury, 76130 Mont-Saint-Aignan

<https://msars.fr/>

msarollerskating@gmail.com



Mont-Saint-Aignan Roller Skating

Club créé en 1966 - Association loi 1901

Agrément Jeunesse et sport : 76 5 18 / N° préfecture : W763003293 / SIRET : 40 978 002 000 023

Labels FFRS 2025 « Ecole Roller Sports », « Santé Bien-être » et « Performances »

Vous pouvez également bénéficier de plusieurs dispositifs d'aide à l'accès au sport:

PASS Jeunes 76

- Auprès du département Seine-Maritime, pour les enfants de 6 à 15 ans.
- 50% du montant de l'inscription annuelle dans des structures sportives et culturelles, avec possibilité de cumuler les deux.
- Plafonné par enfant:
 - 30€ pour la première inscription, 20€ pour la deuxième inscription
 - Soit une aide maximale de 50€ par an et par enfant.
- Plus d'information sur: <https://www.seinemaritime.fr/aides-et-demarches/pass-jeunes-76/>

Pass'Sport

- Pour :
 - les jeunes âgés de 14 à 17 ans qui bénéficient de l'allocation de rentrée scolaire;
 - les enfants et adolescents de 6 à 19 ans en situation de handicap, dont la famille perçoit l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ;
 - les jeunes de 16 à 30 ans bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ;
 - les étudiants boursiers de moins de 28 ans qui sont bénéficiaires d'une aide annuelle du CROUS.
- 70€ par an et par enfant
- Plus d'information sur: <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15850>

HandiPass'Sport

- Pour les habitants de Seine-Maritime de plus de 16 ans, en situation de handicap
- 50% de l'adhésion, plafonnée à 60€ par an
- Plus d'information sur: <https://www.seinemaritime.fr/aides-et-demarches/handipasssport-76/>

Atout Normandie

- Pour les jeunes de 15 à 25 ans
- Adhésion de 10€ au réseau Atout Normandie pour profiter de nombreux avantages dont une aide à l'adhésion au club de roller.
- Plus d'information sur: <https://www.normandie.fr/atouts-culture-et-sport>

Centre sportif des Coquets, 8 rue du Professeur Fleury, 76130 Mont-Saint-Aignan
<https://msars.fr/> msarollerskating@gmail.com